

Groupe des femmes parlementaires des Amériques



Rapport final

Premier Forum régional

(Caraïbes et Amérique du Nord)

Bridgetown, Barbade, du 20 au 22 mars 2005

Foro Interparlamentario de las Américas
Fórum Interparlamentar das Américas



Forum interparlementaire des Amériques
Inter-Parliamentary Forum of the Americas

Groupe des femmes parlementaires des Amériques du FIPA

Premier Forum régional (Caraïbes et Amérique du Nord)

Leadership des femmes et renforcement de la gouvernance démocratique

Bridgetown (Barbade), 20-22 mars 2005

Table des matières

| | |
|---|----|
| Remerciements..... | 4 |
| Nota Bene | 4 |
| 1. Introduction..... | 5 |
| 2. Cérémonie d'ouverture..... | 5 |
| 3. Première séance : <i>Participation des femmes à la prise de décisions</i> | 6 |
| 3.1 Exposé d'expert – Représentation des femmes dans les Parlements de la région : Reconnaissance et suppression des obstacles..... | 6 |
| 3.2 Expériences nationales..... | 7 |
| <i>Grenade</i> | 7 |
| <i>Sainte-Lucie</i> | 7 |
| 3.3 Recommandations..... | 8 |
| 4. Deuxième séance : <i>Femmes, pauvreté et VIH/sida</i> | 9 |
| 4.1 Exposé d'expert – Le rôle des législateurs dans l'avancement de la stratégie régionale de VIH/sida..... | 9 |
| 4.2 Expériences nationales | 9 |
| <i>Barbade</i> | 9 |
| <i>Canada</i> | 10 |
| 4.3 Recommandations..... | 10 |
| 5. Troisième séance : <i>Droits humains des femmes et violence contre les femmes</i> | 11 |
| 5.1 Exposé d'expert – Ratification et mise en œuvre des accords internationaux et régionaux sur les droits humains de la femme | 11 |
| 5.2 Expériences nationales | 12 |
| <i>Antigua-et-Barbuda</i> | 12 |
| <i>Mexique</i> | 12 |
| <i>Saint-Kitts-et-Nevis</i> | 13 |
| 5.3 Recommandations..... | 14 |
| 6. Quatrième séance : <i>Pour le renforcement du leadership des femmes au XXI^e siècle</i> | 14 |
| 6.1 Exposés..... | 14 |
| <i>Renforcement du leadership politique des femmes</i> | 15 |
| <i>Renforcement du leadership des femmes dans le monde des affaires</i> | 15 |
| 6.2 Recommandations..... | 16 |
| 7. Annexes | 20 |
| 7.1 Annexe 1 – Pays et délégués présents..... | 20 |
| 7.2 Annexe 2 – Programme du premier Forum régional du Groupe des femmes parlementaires des Amériques du FIPA..... | 22 |
| 7.3 Annexe 3 – À propos du Groupe des femmes parlementaires du FIPA..... | 27 |
| 7.4 Annexe 4 – Discours d'ouverture | 28 |



| | | |
|-----|--|----|
| 7.5 | Annexe 5 – Documents de référence recommandés par Mme Jeanette Bell..... | 30 |
| 7.6 | Annexe 6 – Recommandations de M ^{me} Gaietry Pargass | 31 |

Remerciements

Le Secrétariat du FIPA remercie très sincèrement Madame le sénateur Sandra Husbands et son équipe à Corporate Communications Consultants qui ont travaillé sans relâche à l'organisation de cette rencontre.

Nous tenons également à remercier Affaires étrangères Canada, la Banque CIBC, la Banque Royale du Canada (RBC), la Banque Scotia, Gems of Barbados et Plastic Packaging Inc. pour leur généreuse contribution financière, sans laquelle il aurait été impossible d'organiser le Forum.

Nous voulons enfin exprimer notre reconnaissance à tous les parlementaires, experts et représentants du monde des affaires, de la société civile et du milieu universitaire qui, en partageant leurs idées et leur expertise, nous ont permis d'atteindre et de dépasser les objectifs de la rencontre.

Nota Bene

Le présent rapport a été élaboré par le Secrétariat du FIPA. Il ne présente qu'un résumé des exposés et des débats qui ont eu lieu les 21 et 22 mars 2005. Le texte intégral de beaucoup des exposés ainsi que des liens donnant accès à des renseignements connexes figurent dans le Parlement virtuel, sur le site Web du FIPA à www.e-fipa.org.



1. Introduction

Le premier Forum régional du Groupe des femmes parlementaires des Amériques du FIPA s'est tenu à Bridgetown, à la Barbade, les 21 et 22 mars 2005. La réunion, organisée à l'hôtel Savannah par le sénateur Sandra Husbands de la Barbade, membre du Comité exécutif du FIPA, a duré deux jours. Ont assisté à la première journée de la rencontre plus de 23 femmes et hommes parlementaires représentant 11 pays des Caraïbes et de l'Amérique du Nord. Lorsque la réunion a été ouverte au public la seconde journée, 17 autres femmes représentant le secteur privé, les milieux universitaires ainsi que des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux se sont jointes aux parlementaires. *(Voir la liste des pays et des délégués à l'annexe 1 et le programme de la rencontre à l'annexe 2.)*

Créé en 2002 au cours de la première assemblée plénière du FIPA, le Groupe des femmes parlementaires s'était réuni depuis, parallèlement à chacune des assemblées plénières du FIPA, pour discuter du rôle des femmes dans les assemblées législatives, en politique et au sein du FIPA. Le groupe est actuellement présidé par la parlementaire argentine Margarita Stolbizer, qui a également été l'hôte du deuxième Forum régional du Groupe des femmes parlementaires, tenu au Congrès argentin à Buenos Aires du 6 au 8 avril 2005. *(On trouvera à l'annexe 3 plus de détails au sujet du Groupe des femmes parlementaires.)*

Le premier Forum régional du Groupe des femmes parlementaires des Amériques du FIPA avait les objectifs suivants :

- Créer un forum des femmes parlementaires des Amériques pour renforcer les activités régionales en faveur de légalité des sexes et modeler l'orientation et la nature des sociétés émergentes du XXI^e siècle.
- Renforcer la capacité des parlementaires de promouvoir et de mettre en œuvre des politiques favorisant l'égalité des sexes grâce à l'échange d'expériences et de pratiques exemplaires.
- Évaluer les progrès réalisés jusqu'ici par les femmes et déterminer les importants domaines de croissance et les moyens de les faire participer au leadership et à la prise de décisions.
- Présenter des recommandations à l'assemblée plénière du FIPA en prévision du quatrième Sommet des Amériques.

2. Cérémonie d'ouverture



Des parlementaires et des experts invités ont assisté à la première journée du premier Forum régional du Groupe des femmes parlementaires des Amériques du FIPA.

Le sénateur Sandra Husbands, représentante du pays hôte et membre du Comité exécutif du FIPA, souhaite la bienvenue aux délégués, les remercie de leur participation et présente des renseignements sur l'organisation de la rencontre.

Le sénateur Céline Hervieux-Payette, représentante du Canada et présidente du FIPA, présente ensuite une brève description de l'organisation et du travail du Groupe des femmes parlementaires, en soulignant l'importance d'une plus grande participation des femmes au FIPA et la nécessité de renforcer le leadership politique des femmes aux Amériques. (*Voir le discours du sénateur Hervieux-Payette à l'annexe 4.*)

Dans un émouvant discours d'ouverture, l'honorable Elizabeth Thompson-McDowald, ministre du Logement et de l'Environnement de la Barbade, parle aux participants de sa propre expérience de femme en politique, en soulignant l'importance qu'il y a à créer une image plus positive des femmes, aussi bien en politique qu'en général. La ministre aborde ensuite différents sujets, allant de la façon dont les femmes politiciennes sont présentées dans les médias à une récente étude britannique qui a établi une corrélation entre la participation des femmes aux entreprises et les gains de productivité réalisés. Elle parle également de la valeur attribuée aux femmes et de la féminisation de la pauvreté. Ce discours aussi puissant qu'émouvant a inspiré les participants et a donné le ton au reste de la rencontre.

Enfin, M^{me} Jeanette Bell, coordonnatrice pour l'Agence canadienne de développement international (ACDI) du *Programme Canada-Antilles pour l'égalité des sexes, Barbade et OECO*, présente un exposé préliminaire sur l'avancement du programme régional et international de promotion de l'égalité des sexes. Dans son discours, elle parle des principales ententes, mesures et questions liées au programme international de promotion de l'égalité des sexes, y compris la *Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDAW), la *Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence faite aux femmes* (Convention de Belém do Para) et le *Programme d'action* de la Conférence de Beijing.

Plutôt que de réinventer la roue, les parlementaires devraient se servir des moyens existants dans leur action pour l'égalité des sexes, déclare M^{me} Bell, qui encourage les participants à se familiariser avec ces moyens et à les utiliser et à collaborer avec les groupes de promotion de l'égalité des sexes pour assurer l'appui parlementaire aux différentes conventions et mesures déjà en place. À la demande des participants, M^{me} Bell présente une précieuse liste d'ouvrages et de documents de référence (*voir annexe 5*), comprenant le texte de plusieurs importants accords et des documents analytiques sur l'égalité des sexes.

3. Première séance : Participation des femmes à la prise de décisions

3.1 Exposé d'expert – Représentation des femmes dans les Parlements de la région : Reconnaissance et suppression des obstacles

M^{me} Gaietry Pargass, agent des affaires sociales pour le bureau de Port of Spain de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), présente un exposé sur la représentation des femmes dans les parlements de la région et fait le point sur





les progrès réalisés dans les Caraïbes en vue d'augmenter le nombre de femmes parlementaires et politiciennes, précisant les gains et les pertes enregistrés dans ce domaine au cours des cinq à dix dernières années.

M^{me} Pargass donne un aperçu de quelques-uns des facteurs qui contribuent aux statistiques, y compris les quotas et les obstacles à la participation des femmes à la gouvernance politique, comme les obligations familiales, l'éducation des enfants, les rôles traditionnels des hommes et des femmes, la nature plus ou moins agressive de la culture politique et des politiques partisans, le financement et la collecte de fonds, le manque de préparation au leadership, la connaissance insuffisante du processus politique et le manque d'appui aux candidatures féminines, même de la part des femmes et des organisations féminines. M^{me} Pargass recommande d'œuvrer en faveur d'un milieu politique plus accueillant pour les femmes, en soulignant le besoin de mentorat et de soutien ainsi que la nécessité de mécanismes pouvant contribuer à familiariser les femmes avec le processus politique et les moyens d'y participer.

Selon M^{me} Pargass, « l'accroissement de la représentation des femmes dans les parlements des Caraïbes a été lent, malgré les efforts qu'elles ont déployés pour faire plus d'études et obtenir des diplômes supérieurs ». Elle recommande de réaliser des études plus approfondies des facteurs qui influent sur l'accès des femmes aux fonctions politiques, de créer des caucus parlementaires féminins à l'échelle nationale et sous-régionale, d'établir des quotas, comme au Guyana, avec un objectif minimum de 33 p. 100 de candidatures féminines sur les listes électorales, d'intégrer l'égalité des sexes dans le plan d'action des femmes parlementaires, aussi bien au Parlement qu'à l'extérieur, et d'encourager les parlementaires à tenir compte de l'égalité des sexes dans toutes les mesures législatives plutôt que de considérer ce domaine comme une question à part.

3.2 Expériences nationales

Après l'exposé de M^{me} Pargass, des représentantes de la Grenade et de Sainte-Lucie parlent d'expériences personnelles et nationales concernant la participation des femmes à la gouvernance politique et à la prise de décisions.



Grenade

L'honorable Leslie Ann Seon, Présidente du Sénat de la Grenade, mentionne qu'elle est la deuxième femme à présider le Sénat grenadien et note que, parmi les pays des Caraïbes, la Grenade a la plus forte représentation féminine au Parlement sans recours à un système de quota. Elle ajoute qu'en dépit de cette situation favorable, elle a hésité à accepter le poste de Présidente du Sénat à cause de la difficulté qu'il y a à équilibrer les responsabilités familiales et politiques et de l'impression négative que beaucoup de femmes ont de l'intégrité des politiciens. Tout en reconnaissant l'existence de ces défis, M^{me} Seon souligne son engagement à fonder son travail parlementaire sur l'éthique. Elle invite en outre les parlementaires à toujours mettre en évidence la question de l'égalité des sexes dans leur pays.

Sainte-Lucie

L'honorable Joseph Baden Allain, Président de la Chambre d'assemblée de Sainte-Lucie, parle de l'influence croissante des femmes dans la vie politique du pays ainsi que de leur

plus grande représentation dans les professions libérales. Il applaudit le travail de ses homologues féminines, comme le sénateur Harracksingh, qui participait également à la rencontre. Le Président Allain souligne qu'au-delà du Parlement, il y a de nombreux domaines dans lesquels il est possible d'influencer la politique, notamment le droit, la médecine, la religion et le commerce. Compte tenu de leur participation croissante à ces secteurs, il croit que les femmes de Sainte-Lucie sont promises à un brillant avenir au Parlement.

3.3 Recommandations

Les exposés sont suivis d'une période de discussion qui aboutit aux recommandations suivantes :

Les participants au premier Forum régional du FIPA recommandent que les parlementaires :

1. Recourent à des moyens proactifs, y compris le mentorat, pour encourager d'autres femmes à s'intéresser davantage à la politique.
2. Appuient et encouragent les femmes qui s'intéressent à la politique ou y participent dans le système actuel :
 - a. En créant un réseau local et régional plus étroit de femmes politiciennes afin
 - de communiquer et d'échanger des idées, des stratégies et des tactiques visant le relèvement politique,
 - de profiter des connaissances et de l'appui d'autres femmes parlementaires de niveau élevé pour renforcer la participation à la gouvernance politique.
 - b. En établissant des liens plus étroits entre les femmes parlementaires et la communauté et les groupes de promotion de l'égalité des sexes pour créer des structures de soutien des femmes parlementaires afin de les aider
 - à travailler dans leur circonscription pour appuyer les candidates possibles,
 - à assurer un appui financier, psychologique et matériel concret aux femmes qui participent au processus politique.
3. Fassent évoluer le système actuel afin de le rendre plus accueillant pour les femmes
 - a. en adoptant les principes du consensus et du travail en équipe,
 - b. en créant un milieu plus accueillant pour inciter davantage de femmes à participer au processus politique.

4. Deuxième séance : Femmes, pauvreté et VIH/sida

4.1 Exposé d'expert – Le rôle des législateurs dans l'avancement de la stratégie régionale de VIH/sida

M^{me} Nalita Gajadhar, agent de programme à l'Office de l'égalité des sexes de la Barbade et ancienne présidente de l'Organisation nationale des femmes, présente un exposé sur le rôle des législateurs dans l'avancement de la stratégie régionale de VIH/sida, en soulignant le lien qui existe entre le sexe et le VIH/sida et en rappelant aux parlementaires que « lorsque nous parlons de genre... nous parlons en fait des relations entre hommes et femmes et de la façon dont ces relations nous rendent vulnérables, nous donnent du pouvoir et nous affaiblissent ».



M^{me} Gajadhar explique comment les caractéristiques biologiques, la pauvreté, l'éducation et les migrations interagissent avec l'identité sexuelle pour augmenter la vulnérabilité au VIH/sida. Pour M^{me} Gajadhar, la lutte contre le VIH/sida doit comprendre une perspective sexospécifique parce que les normes que la société attache à l'identité sexuelle masculine et féminine ont une grande influence sur notre vulnérabilité à cette maladie mortellement dangereuse.

M^{me} Gajadhar dit que le rôle de la femme, comme première responsable des soins à donner, allié à une grande pauvreté qui la fait dépendre de l'appui des hommes, empêche la femme d'exercer un contrôle suffisant sur ses relations sexuelles, même avec son mari, ce qui la rend vulnérable au VIH/sida. De plus, la socialisation des hommes dans la région des Caraïbes, qui tolère et même encourage la promiscuité, augmente aussi leur vulnérabilité au VIH/sida.

M^{me} Gajadhar incite les parlementaires à œuvrer en vue d'une intégration plus complète de l'égalité des sexes dans les affaires parlementaires et préconise un recours accru aux politiques de promotion de l'égalité. Elle lance un appel à l'action accompagné d'une sombre mise en garde : « À défaut de changement, dans 50 ans, ma fille pourrait bien être assise ici, dans le même bateau, tenant la même discussion, sauf que nous aurions alors une population beaucoup plus réduite. »

4.2 Expériences nationales

L'exposé de M^{me} Gajadhar est suivi de la présentation des expériences nationales de la Barbade et du Canada au sujet des femmes, de la pauvreté et du VIH/sida.

Barbade

L'honorable Hamilton Lashley, ministre de la Transformation sociale et de l'Égalité des sexes de la Barbade, dit que malgré les nombreux progrès récents des pays en développement, l'écart entre pays riches et pauvres continue de se creuser. Il met en évidence les liens qui existent entre la pauvreté et le sexe, notant qu'une grande proportion de pauvres, de parents célibataires et de ménages formés de membres de la famille étendue sont dirigés par des femmes. Il mentionne également le lien inverse entre l'éducation et la pauvreté et le

lien direct entre la pauvreté et le VIH/sida. Qualifiant la pauvreté d'« injure à la dignité humaine », le ministre Lashley invite les parlementaires à chercher à modifier ces liens grâce à des politiques novatrices telles que le programme Big Sister (Grande sœur) de la Barbade de même qu'à des politiques traditionnelles comme les programmes d'intégration de l'égalité des sexes et de sensibilisation offerts par l'Office de l'égalité des sexes de la Barbade.



Canada

L'honorable Pana Merchant, sénateur du Canada, attribue le succès de son pays dans la lutte contre le VIH/sida au fait qu'il reconnaît, respecte et défend les droits et la dignité des personnes atteintes du VIH ou qui y sont vulnérables. « Les personnes atteintes du VIH ou qui y sont vulnérables sont des partenaires dans l'élaboration des politiques et des programmes qui touchent leur vie... Ils ont accès à des services efficaces de grande qualité qui répondent à leurs besoins. » Tout en déplorant l'augmentation du nombre de femmes atteintes de la maladie et les conséquences dévastatrices que l'épidémie aura dans les collectivités autochtones du Canada, elle se félicite des initiatives de sensibilisation au VIH/sida prises au Canada et souligne l'importance du projet de loi C-9, qui fait du Canada le premier pays du monde à déposer des mesures législatives visant à fournir aux pays en développement des versions génériques peu coûteuses des produits pharmaceutiques protégés par un brevet au Canada. Selon le sénateur Merchant, le projet de loi C-9 et le financement canadien accru des initiatives de lutte contre le VIH/sida montre que le pays comprend que, pour combattre l'épidémie, il faut « concentrer les efforts sur l'ensemble des besoins médicaux, sociaux et économiques des personnes les plus vulnérables au VIH et réduire les inégalités économiques et sociales qui menacent la santé des gens, tant au Canada que dans le monde ».

4.3 Recommandations

Les exposés sont suivis d'une période de discussion qui aboutit aux recommandations suivantes :

Reconnaissant

- que le travail en faveur d'une plus grande égalité des sexes constitue un important élément des mesures à prendre au sujet des femmes, de la pauvreté et du VIH/sida,
- que l'éradication de la pauvreté fait partie intégrante de la lutte contre le VIH/sida,
- que l'éducation est une arme critique dans la lutte contre le VIH/sida, que le concept social sur lequel se fonde la définition de l'homme et de la femme fait partie de l'éducation et que le concept social actuel favorise en fait l'exposition au VIH/sida,

Les participants au premier Forum régional du FIPA recommandent que les parlementaires :

1. Travaillent au renforcement du sens de l'égalité des sexes dans la société.
2. Modifient la législation pour renforcer l'égalité des sexes
 - a. en établissant une liste des lois discriminatoires envers les femmes,



- b. en adoptant des mesures législatives pour renforcer l'égalité des sexes, par exemple :
 - Loi protégeant les femmes contre le viol (dans les pays qui excluent de la définition du viol les relations sexuelles imposées par la force par le mari);
 - Loi régissant la politique de l'égalité des sexes et la façon dont les crédits d'éducation sont dépensés, de façon à intégrer l'égalité des sexes dans les programmes d'enseignement.
3. Comme le système actuel des partis empêche les parlementaires d'avoir des contacts à l'extérieur de leur parti, les parlementaires doivent se mobiliser sans égard pour leurs allégeances politiques pour collaborer avec d'autres femmes et hommes qui s'intéressent à la question afin d'élargir et de renforcer leur cercle de contacts et de mobiliser un plus grand nombre de personnes dans la lutte contre ce problème très sérieux.

5. Troisième séance : Droits humains des femmes et violence contre les femmes

5.1 Exposé d'expert – Ratification et mise en œuvre des accords internationaux et régionaux sur les droits humains de la femme



M^{me} Carmen Lomellin, secrétaire exécutive de la Commission interaméricaine des femmes (CIM) de l'Organisation des États américains (OEA), parle des accords internationaux et régionaux sur les droits de la femme et du travail réalisés par la CIM, qui est la plus ancienne organisation régionale vouée à l'amélioration de la situation de la femme dans les Amériques. L'exposé est concentré sur la violence fondée sur le sexe, le trafic des femmes et des enfants et le rôle des femmes en situation de conflit.

Selon M^{me} Lomellin, la *Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence faite aux femmes* (connue sous le nom de Convention de Belém do Para), élaborée en 1994 et ratifiée par 31 des 34 États de l'OEA, témoigne du grand attachement des peuples des Amériques à la lutte contre la violence faite aux femmes. Toutefois, M^{me} Lomellin déplore qu'il reste encore tant de travail à faire pour éliminer le problème, notant qu'aucun moyen sérieux de suivi de la Convention de Belém do Para n'a été prévu à l'origine et que le mandat de la CIM comprend la coordination d'un processus de suivi de la Convention.



M^{me} Lomellin parle également du manque de sensibilisation au trafic des femmes et des enfants aux Amériques, notant que « même si beaucoup de responsables gouvernementaux croient sincèrement que le trafic des êtres humains ne constitue pas un problème sérieux

dans notre hémisphère... la recherche prouve que le problème est en fait grave ». Une meilleure compréhension de la situation a permis d'inscrire ce trafic à l'ordre du jour de la réunion que les ministres de la Justice doivent tenir plus tard dans l'année ainsi que d'une prochaine conférence des autorités nationales sur la question. Elle a également entraîné la création à la CIM d'un poste de coordonnateur de la lutte contre le trafic, qui appuiera le travail des États membres de l'OEA dans ce domaine.

M^{me} Lomellin note également que les perspectives et les préoccupations des femmes ont généralement été exclues des processus de paix et de reconstruction. Toutefois, l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui demande la pleine participation des femmes à tous les processus de paix et de reconstruction, permet à la CIM de préconiser l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les questions liées à la paix et à la sécurité aux Amériques, dans le cadre de projets tels que des programmes de formation pour les intervenants dans les processus de paix et de reconstruction.

Enfin, M^{me} Lomellin cite Rosario Green, ancienne ministre des Relations extérieures du Mexique, qui a récemment déclaré : « Il est fondamental de croire à la capacité des femmes de résoudre, à l'échelle nationale, les problèmes qu'elles affrontent tous les jours au niveau personnel dans leur vie familiale. » Elle termine en rappelant aux parlementaires qu'il leur incombe de créer « le climat, les programmes et les politiques susceptibles d'aider les femmes à s'aider elles-mêmes ainsi que leur famille ».

5.2 Expériences nationales

Après l'exposé de M^{me} Lomellin, des représentantes d'Antigua-et-Barbuda, du Mexique et de Saint-Kitts-et-Nevis parlent d'expériences personnelles et nationales concernant la question des droits humains des femmes et de la violence contre les femmes.

Antigua-et-Barbuda

L'honorable D^r Jacqui Quinn-Leandro, ministre du Travail, de l'Administration publique et de l'Autonomie d'Antigua-et-Barbuda, passe en revue les grandes réformes législatives réalisées à Antigua-et-Barbuda afin de promouvoir les droits des femmes et de les protéger contre la violence. Parmi les progrès récents, il y a lieu de mentionner les modifications apportées à la Loi contre les délits sexuels (Sexual Offences Act) en 1995 et en 2000, qui ont augmenté les peines prévues en cas de viol et d'agression sexuelle, et au Code du travail pour assurer aux femmes un congé de maternité payé. La ministre Quinn-Leandro s'est également félicitée de la ratification en 2005 du Protocole des Nations Unies visant à prévenir, réprimer et punir la traite des femmes et des enfants. Elle note cependant qu'il reste encore du travail à faire dans certains domaines, comme le viol conjugal.

Affirmant que « le fait de priver les femmes de leurs droits humains est assimilable au racisme », la ministre Quinn-Leandro incite les parlementaires à adopter une approche intégrée en matière de violence contre les femmes. Pour les femmes parlementaires, c'est une responsabilité, un droit et un défi de s'élever contre la violence faite aux femmes.

Mexique

M^{me} Blanca Gámez Gutiérrez, députée du Mexique, passe en revue les travaux de la *Commission spéciale chargée d'examiner et de contrôler les enquêtes sur les assassinats*





commis contre des femmes et de promouvoir la justice pour les victimes de féminicide. Elle donne un aperçu des conclusions de la Commission en expliquant qu'à Ciudad Juárez, près de la frontière américaine, la violence est grave et vise souvent les femmes. Qualifiant cette violence de *féminicide*, la députée Gámez donne la définition suivante de ce néologisme : « Ensemble des différentes formes de violence contre les femmes attribuables à leur sexe, leur classe sociale, leur origine ethnique, leur âge, leur idéologie et leur politique. » Elle ajoute que ces facteurs s'allient et se renforcent mutuellement à un moment et en un lieu donnés, aboutissant à une série de morts violentes qui découlent de l'idée que les femmes sont remplaçables. Pour elle, cela se produit lorsque « l'État n'offre aucune garantie aux femmes et omet de créer des conditions propices à la protection de leur vie ».

Après avoir présenté des statistiques et des exemples troublants de féminicide, la députée Gámez critique le manque de professionnalisme des autorités dans le suivi des statistiques et la condamnation des auteurs de la violence et lance un appel en faveur d'une plus grande efficacité face à ce problème. Malgré les progrès récents, comme l'établissement d'un plan d'ensemble de sécurité publique et la nomination d'un procureur spécial chargé d'enquêter sur le meurtre de femmes dans la municipalité de Ciudad Juárez, M^{me} Gámez condamne l'impunité fréquente et les jugements incohérents et souligne l'importance qu'il y a à travailler « pour la vie, les droits et la liberté des femmes partout dans le monde ».

Saint-Kitts-et-Nevis

L'honorable Marcella Liburd, Présidente de la Chambre d'assemblée de Saint-Kitts-et-Nevis, parle des mesures législatives et politiques prises en réaction à la violence contre les femmes dans le pays, notamment la Constitution de Saint-Kitts-et-Nevis, la Loi sur la violence domestique (Domestic Violence Act) de 2000, la Loi sur l'égalité des chances et du traitement et sur l'emploi (Equal Opportunity and Treatment and Employment Act) de 2003 et la Loi sur la protection contre le harcèlement sexuel (Protection Against Sexual Harassment Act), également déposée en 2003. Même si ces lois n'ont pas toutes été adoptées, la Présidente Liburd félicite le gouvernement de ses efforts et note qu'une clinique d'aide juridique est en train d'être créée pour permettre aux femmes de profiter des mesures législatives visant à les protéger.



La Présidente Liburd dit en outre que « nous ne devons pas limiter l'examen de la violence contre les femmes aux manifestations les plus évidentes de la violence. Certaines des formes les plus brutales et les plus marquantes de cette violence n'impliquent aucun contact physique. Elles revêtent un caractère émotionnel, psychologique et parfois même spirituel. » Mme Liburd cite en exemple « la promiscuité luxurieuse et les comportements sociopathes » qu'encouragent les médias internationaux, ainsi que la menace que représentent les grandes sociétés pour les petites et moyennes entreprises et la vulnérabilité des économies des Caraïbes face aux accords et aux règlements sur le commerce international. Tout en reconnaissant les progrès réalisés dans des domaines tels que la santé et l'éducation, la Présidente Liburd déplore la faible représentation des femmes au Parlement et incite les femmes à prendre l'initiative pour améliorer leur condition.

5.3 Recommandations

Les exposés sont suivis d'une période de discussion qui aboutit aux recommandations suivantes :

Reconnaissant

- que les femmes parlementaires doivent prendre l'initiative du changement pour faire en sorte que les lois garantissent la promotion des droits humains des femmes et leur protection contre la violence,

Les participants au premier Forum régional du FIPA recommandent que les parlementaires :

1. Renforcent les mesures législatives traitant de la violence domestique
 - a. en examinant les lois pour déterminer les domaines dans lesquels des améliorations sont possibles,
 - b. en révisant les lois actuelles au besoin (par exemple, révision du Code pénal pour définir comme infraction toute action inacceptable).
2. Veillent à ce que leur gouvernement ratifie et mette en œuvre les conventions internationales qui protègent les droits de la femme et favorisent l'égalité des sexes, comme les objectifs du millénaire pour le développement, le programme d'action de Beijing, etc.
3. Désignent une personne ou un expert chargé de suivre l'application de chacune des conventions (veiller à ce que tout ce qui a été codifié, accepté à l'échelle internationale et intégré dans le programme du gouvernement national soit contrôlé par un groupe ou un expert qui présenterait régulièrement des rapports sur la mise en œuvre des conventions).

6. Quatrième séance : Pour le renforcement du leadership des femmes au XXI^e siècle

6.1 Exposés

La seconde journée du Forum est ouverte aux représentants de la société civile et du monde des affaires. Le sénateur Sandra Husbands, hôte de la rencontre et présidente de la Caribbean Association of Small and Medium Enterprises, M^{me} Christiane Bergevin, présidente de SNC-Lavalin Capital Inc., et l'honorable Alix Boyd-Knights, Présidente de la Chambre d'assemblée de la Dominique, présentent des exposés sur le renforcement du leadership des femmes au XXI^e siècle.



Renforcement du leadership politique des femmes

M^{me} Alix Boyd-Knights, Présidente de la Chambre d'assemblée de la Dominique



Dans son exposé, la Présidente Boyd-Knights remet en question les démocraties dans lesquelles la moitié féminine de la population ne participe pas pleinement au processus démocratique, notant que l'augmentation du nombre de femmes instruites n'a pas entraîné une augmentation correspondante de la représentation des femmes au Parlement. Pour elle, la responsabilité de changer cette situation incombe aux participants présents à la réunion. Elle souligne la nécessité de se

montrer proactif et pratique et de continuer à habiliter les femmes de la région et à les encourager à s'intéresser à la politique en travaillant pour qu'un plus grand nombre de femmes adhèrent aux partis politiques, en éliminant la « branche féminine » de la structure des partis, en élaborant des stratégies visant à toucher plus de femmes et en mettant en évidence le succès de celles qui sont déjà en politique.

Renforcement du leadership des femmes dans le monde des affaires

Le sénateur Sandra Husbands, Barbade

À titre de présidente de la Caribbean Association of Small and Medium Enterprises, Madame le sénateur Sandra Husbands est consciente des avantages possibles de la libéralisation du commerce, mais elle croit qu'en empruntant la voie néolibérale, les pays risquent de perdre les gains réalisés ces dernières années dans des domaines tels que la santé, l'éducation et la sécurité sociale. Elle invite les femmes parlementaires et les femmes d'affaires à veiller à ce que la libéralisation du commerce soit mise en œuvre « d'une façon que chaque pays peut trouver raisonnable ». Elle a une mise en garde : le processus peut nécessiter d'importants changements tant au niveau de l'entreprise qu'à celui de l'individu parce qu'il peut être nécessaire de « se rééquiper » pour relever les défis du nouveau système économique. Le sénateur Husbands reconnaît que cela pourrait être difficile pour les femmes à cause de leurs responsabilités familiales. Elle les encourage donc à remettre en question le système, qui a été créé par les hommes pour les hommes, plutôt que d'essayer simplement de s'y adapter.

M^{me} Christiane Bergevin, Canada

Enfin, M^{me} Christiane Bergevin, présidente de SNC-Lavalin Capital Inc., division de la plus grande entreprise d'ingénierie du Canada, expose son point de vue sur ce qu'il convient de faire pour que plus de femmes occupent des postes de commande dans le secteur financier. M^{me} Bergevin croit que le manque d'éducation ou d'expérience et les lourdes responsabilités familiales ne constituent pas les seules raisons du faible taux de participation des femmes, puisque celles-ci représentent actuellement 50 p. 100 des diplômés des facultés de commerce et que les femmes travaillent dans le monde des finances depuis un certain temps déjà, souvent pour des sociétés qui leur accordent du temps pour s'acquitter de leurs obligations familiales.

Malgré la présence des femmes dans les domaines les moins critiques du secteur financier, M^{me} Bergevin reconnaît qu'il demeure rare de trouver des femmes dans les postes de commande. Pour elle, on devrait se poser des questions sur l'efficacité d'une équipe dans laquelle la moitié des meilleurs joueurs ne sont pas autorisés à jouer. Citant une étude récente, M^{me} Bergevin note que les femmes manquent de confiance en elles-mêmes et n'ont pas appris à présenter leurs compétences sous un jour assez avantageux. Elle croit donc que les femmes devraient consacrer plus de temps à établir des réseaux et à « vendre » leurs qualités et leurs réalisations. M^{me} Bergevin souligne l'importance qu'il y a à collaborer avec les homologues masculins pour trouver des moyens souples et novateurs déquilibrer les responsabilités familiales et professionnelles, notant que le succès de SNC-Lavalin se fonde sur l'utilisation de tous les membres de l'équipe pour trouver des moyens innovateurs de faire des affaires.



6.2 *Recommandations*

Les exposés sont suivis de tables rondes simultanées dans le cadre desquelles les parlementaires se joignent aux membres de la société civile et du monde des affaires pour discuter des moyens de renforcer le leadership et femmes en politique et dans les affaires. Les discussions aboutissent aux conclusions et recommandations suivantes :

Les participants au premier Forum régional du FIPA recommandent ce qui suit :

1. **Encourager les jeunes** à s'intéresser à la politique. À cette fin :
 - Réaliser des initiatives scolaires, dès le niveau primaire, comme la création de clubs politiques pouvant alimenter les Parlements jeunesse nationaux.
 - Créer des programmes de mentorat destinés à familiariser les jeunes femmes avec la politique et la vie publique.
 - Trouver des jeunes ayant des qualités de chef grâce à des programmes tels que les prix d'excellence aux jeunes qui sont offerts au Canada.
2. **Encourager des femmes** de tous les âges à s'intéresser à la politique. À cette fin :
 - Encourager les femmes déjà actives dans leur collectivité, reconnaître leurs réalisations et établir des liens avec elles.
 - Favoriser l'idée que les femmes de tous les âges et à toutes les étapes de leur vie peuvent participer au processus politique.
 - Inciter les femmes à s'inscrire au registre des électeurs.
 - Aider les femmes candidates en travaillant au sein de leur équipe d'appui.



- Mettre en évidence les réalisations et les conseils des femmes qui ont réussi en politique pour inciter d'autres femmes à suivre leur exemple.
- Appuyer ou créer des organes d'information pour promouvoir les femmes (le Parlement virtuel du FIPA et le site Web <http://cfcportal.net> de l'UNIFEM/PNUD pourraient constituer de précieux outils à cet égard).
- Adopter des lois d'action positive, comme celles qui existent déjà dans certains pays, pour garantir qu'aucun des deux sexes ne détient à un moment donné plus de 70 p. 100 des fonctions représentatives ou électives.

3. **Établir des réseaux** pour appuyer les femmes. À cette fin :

- Organiser des forums et des congrès réguliers, comme ceux du Groupe des femmes du FIPA, pour réunir les parlementaires, les femmes actives dans leur collectivité et les femmes qui ont une certaine expérience du leadership.
- Se servir d'Internet (par exemple, le Parlement virtuel du FIPA) pour établir des liens entre les femmes.
- Prendre contact avec des groupes féminins pour solliciter leur appui aux femmes candidates et aux femmes parlementaires.
- Inclure dans les réseaux des hommes qui appuient les femmes.
- Offrir des systèmes de soutien aux candidates politiques en collaborant avec les équipes d'appui, les groupes féminins locaux, les volontaires, etc.
- Créer un réseau de femmes s'occupant de différents intérêts d'affaires ou poursuivant diverses carrières et s'occuper activement de leur promotion et de leur soutien.



4. **Offrir une formation pratique et un appui financier** aux femmes qui souhaitent se lancer en politique. À cette fin :

- Distribuer aux femmes des directives pratiques sur le financement des campagnes, y compris le versement des frais de candidature, l'établissement de contacts avec des femmes de différents secteurs (par exemple, sociétés), la formation d'équipes et les sources possibles de financement.
- Créer un fonds de financement des campagnes pour les femmes qui souhaitent accéder au Parlement.
- Apprendre aux femmes à mettre en évidence leurs qualités (comment se présenter et parler de leurs réalisations, comment susciter la confiance et coordonner les équipes de soutien, comment profiter des ressources disponibles, etc. grâce à des programmes de mentorat et à d'autres programmes).

5. **Créer un environnement de travail favorable à la famille.** À cette fin :

- Favoriser des politiques de travail plus souples, comme les heures et les journées flexibles, les occasions de travail à domicile, plus de latitude pour affronter les responsabilités familiales, etc.
- Sensibiliser la société au besoin de politiques plus souples et créer des mécanismes garantissant la productivité, l'honnêteté (journées de travail équitables, salaires équitables), la responsabilité, etc.

6. **Contester et changer les perceptions** relatives à l'identité et au rôle des deux sexes. À cette fin :

- Organiser des campagnes dynamiques de relations publiques et susciter la discussion, dès l'école primaire, partout dans la société.
- Célébrer une Journée nationale ou internationale de la femme pour mettre en évidence les réalisations des femmes.
- Reconnaître les hommes qui appuient leur partenaire dans ses responsabilités tant domestiques que professionnelles pour établir des modèles d'une répartition plus équitable du travail.
- Tenir compte des particularités culturelles et régionales lors de l'élaboration de stratégies pour promouvoir une vision des femmes mettant l'accent sur leur précieuse contribution à la société.
- Créer un environnement familial plus favorable au travail en encourageant les hommes à partager les responsabilités domestiques et en insistant sur le fait que les hommes aussi bien que les femmes jouent un rôle important dans l'éducation des enfants.
- Contester l'idéal nord-américain et européen de la famille nucléaire, qui nie la valeur de la famille étendue, et établir des réseaux de parents et d'amis pouvant assurer une aide essentielle à la vie familiale lorsque les responsabilités professionnelles ont une influence négative sur la qualité de la vie.



* * *



Parlementaires ayant participé au premier Forum régional du Groupe des femmes parlementaires des Amériques du FIPA



Parlementaires et membres du secteur privé ayant participé au premier Forum régional du Groupe des femmes parlementaires des Amériques du FIPA

7. Annexes

7.1 Annexe 1 – Pays et délégués présents

Participants parlementaires

| | |
|--|---|
| Antigua-et-Barbuda D ^r Jacqui Quinn-Leandro, dép. Sénateur Joanne Massiah | Jamaïque M ^{me} Verna Parchment, dép. |
| Barbade Sénateur Sandra Husbands M. Hamilton Lashley, dép. | Mexique Blanca Gámez Gutiérrez, dép. Rogelio Alejandro Flores Mejía, dép. Luis Espinoza Perez, dép. |
| Canada Sénateur Céline Hervieux-Payette (présidente du FIPA) Sénateur Ethel Cochrane Sénateur Pana Merchant | Sainte-Lucie M. Joseph Baden Allain, dép. (Président du Parlement) Sénateur Lelia Harracksingh |
| Dominique M ^{me} Alix Boyd-Knights, dép. (Présidente de la Chambre d'assemblée) | Saint-Kitts-et-Nevis M ^{me} Marcella Liburd, dép. (Présidente de l'Assemblée Nationale) |
| Grenade Sénateur Leslie Ann Seon (Présidente du Sénat) Sénateur Ingrid Rush M ^{me} Glynis Robert, dép. | Trinité-et-Tobago M ^{me} Kamla Persad-Bissessar, dép. Sénateur Joan Yuille-Williams M ^{me} Eudine Job-Davis, dép. |
| Guyana M ^{me} Genevieve Allen, dép. | |

Secrétariat du FIPA

| |
|--|
| M ^{me} Emmanuelle Pelletier M ^{me} . Sabra Ripley |
|--|



Participants experts

| |
|---|
| <p>Programme Canada-Antilles pour l'égalité des sexes, Barbade et OECO M^{me} Jeanette Bell, coordonnatrice</p> |
| <p>Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Port of Spain M^{me} Gaietry Pargass, agent des affaires sociales</p> |
| <p>Office de l'égalité des sexes, Barbade M^{me} Nalita Gajadhar, agent de programme</p> |
| <p>Commission interaméricaine des femmes (CIM) M^{me} Carmen Lomellin, secrétaire exécutive</p> |

Participants du secteur privé

| | | | | | | | | | | |
|--|---------------------------------|-------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|----------------------------------|---------------------------------|------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| <p>Apostolic Teaching Centre M^{me} Betty Proute</p> | | | | | | | | | | |
| <p>Postes de la Barbade M^{me} Dorcas Scantlebury</p> | | | | | | | | | | |
| <p>NJLT/COB M^{me} Sylvia Turto</p> | | | | | | | | | | |
| <p>Banque Royale du Canada (RBC)</p> <table><tr><td>M^{me} Portia Blackman</td><td>M^{me} Colleen Jones</td></tr><tr><td>M^{me} Angela Callender</td><td>M^{me} Janice Luke</td></tr><tr><td>M^{me} Stephanie Clarke</td><td>M^{me} Heather Roberts</td></tr><tr><td>M^{me} Gail Gibbons</td><td>M^{me} Claire Waithe</td></tr><tr><td>M^{me} Maria Harewood</td><td>M^{me} Michelle Watson</td></tr></table> | M ^{me} Portia Blackman | M ^{me} Colleen Jones | M ^{me} Angela Callender | M ^{me} Janice Luke | M ^{me} Stephanie Clarke | M ^{me} Heather Roberts | M ^{me} Gail Gibbons | M ^{me} Claire Waithe | M ^{me} Maria Harewood | M ^{me} Michelle Watson |
| M ^{me} Portia Blackman | M ^{me} Colleen Jones | | | | | | | | | |
| M ^{me} Angela Callender | M ^{me} Janice Luke | | | | | | | | | |
| M ^{me} Stephanie Clarke | M ^{me} Heather Roberts | | | | | | | | | |
| M ^{me} Gail Gibbons | M ^{me} Claire Waithe | | | | | | | | | |
| M ^{me} Maria Harewood | M ^{me} Michelle Watson | | | | | | | | | |
| <p>SNC-Lavalin Capital Inc. M^{me} Christiane Bergevin</p> | | | | | | | | | | |

7.2 Annexe 2 – Programme du premier Forum régional du Groupe des femmes parlementaires des Amériques du FIPA

Groupe des femmes parlementaires des Amériques du FIPA

Premier Forum régional (Caraïbes et Amérique du Nord)

Leadership des femmes et gouvernance démocratique

Bridgetown (Barbade), 20-22 mars 2005

Objectifs

- Créer un forum des femmes parlementaires des Amériques pour renforcer les activités régionales en faveur de l'égalité des sexes et modeler l'orientation et la nature des sociétés émergentes du XXI^e siècle.
- Renforcer la capacité des parlementaires de promouvoir et de mettre en œuvre des politiques favorisant l'égalité des sexes grâce à l'échange d'expériences et de pratiques exemplaires.
- Évaluer les progrès réalisés jusqu'ici par les femmes et déterminer les importants domaines de croissance et les moyens de les faire participer au leadership et à la prise de décisions.
- Présenter des recommandations à l'assemblée plénière du FIPA en prévision du quatrième Sommet des Amériques.

| Coordonnées | |
|--|--|
| Barbade | International/Canada |
| Lieu de la rencontre : The Savannah Hotel, Hastings Salle de conférences Hastings, Christ Church, Barbade Tél. : 1 (246) 228-3800 Télé. : 1 (246) 228-4385 www.gemsofbarbados.com | Sabra Ripley, coordonnatrice internationale Secrétaire exécutive adjointe Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) Tél. : 1 (613) 943-2802 Télé. : 1 (613) 947-8010 Courriel : info-fipa@e-fipa.org |
| Lynette Holder, coordonnatrice à la Barbade Corporate Communications Consultants Tél. : 1 (246) 434-0756 Télé. : 1 (246) 434-0756 Courriel : cccinc@caribsurf.com | Emmanuelle Pelletier Secrétaire exécutive Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) Tél. : 1 (613) 947-8787 Télé. : 1 (613) 947-8010 Courriel : info-fipa@e-fipa.org |



| Programme |
|--|
| Dimanche 20 mars 2005 19 h 30 Cocktail de bienvenue (Savannah Hotel, Courtyard) |
| Lundi 21 mars 2005 09 h 00 Inscription des participants |
| 09 h 00 Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none">▪ L'honorable Sandra Husbands, sénateur de la Barbade, membre du Comité exécutif du FIPA▪ L'honorable Céline Hervieux-Payette, sénateur du Canada, présidente du FIPA▪ L'honorable Elizabeth Thompson-McDowald, ministre du Logement et de l'Environnement de la Barbade |
| 10 h 00 – 10 h 15 Introduction : <i>Avancement du programme régional et international en faveur de l'égalité des sexes.</i> <ul style="list-style-type: none">▪ M^{me} Jeanette Bell, coordonnatrice pour le Canada, Programme Canada-Antilles pour l'égalité des sexes, Barbade et OECO |
| 10 h 15 – 10 h 40 Pause café |
| Première séance : <i>Participation des femmes à la prise de décisions</i> |
| 10 h 40 – 11 h 30 Exposés <ul style="list-style-type: none">▪ 10 h 40 – 11 h 00 <i>Représentation des femmes dans les Parlements de la région : Reconnaissance et suppression des obstacles</i><ul style="list-style-type: none">○ M^{me} Gaietry Pargass, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)▪ 11 h 00 – 11 h 30 <i>Expériences nationales</i><ul style="list-style-type: none">○ L'honorable Leslie Ann Seon, présidente du Sénat, Grenade○ L'honorable Joseph Baden Allain, Président de la Chambre d'assemblée, Sainte-Lucie○ Trinité-et-Tobago |
| 11 h 30 – 12 h 30 Discussion |
| 12 h 30 – 12 h 40 Récapitulation |
| 12 h 40 – 14 h 00 Déjeuner (Boucan Wine Bar and Restaurant, Savannah Hotel) |

Deuxième séance : Femmes, pauvreté et VIH/sida

14 h 20 – 15 h 10 Exposés

- 14 h 20 – 14 h 40 *Le rôle des législateurs dans l'avancement de la stratégie régionale de VIH/sida*
 - M^{me} Nalita Gajadhar, agent de programme, Office de l'égalité des sexes de la Barbade, et ancienne présidente de l'Organisation nationale des femmes
- 14 h 40 – 15 h 10 *Expériences nationales*
 - L'honorable Hamilton Lashley, ministre de la Transformation sociale et de l'Égalité des sexes, Barbade
 - L'honorable Pana Merchant, sénateur du Canada

15 h 10 – 16 h 10 Discussion

16 h 10 – 16 h 20 Récapitulation

16 h 20 – 16 h 30 Pause café

Troisième séance : Droits humains des femmes et violence contre les femmes

16 h 30 – 17 h 30 Exposés

- 16 h 30 – 16 h 50 *Ratification et mise en œuvre des accords internationaux et régionaux sur les droits humains de la femme*
 - M^{me} Carmen Lomellin, Commission interaméricaine des femmes (CIM)
- 16 h 50 – 17 h 30 *Expériences nationales*
 - L'honorable D^r Jacqui Quinn-Leandro, ministre du Travail, de l'Administration publique et de l'Autonomie, Antigua-et-Barbuda
 - M^{me} Blanca Gámez Gutiérrez, députée, Chambre des députés, Mexique : Les tueurs de femmes de Ciudad Juárez
 - L'honorable Marcella Liburd, Présidente de la Chambre d'assemblée, Saint-Kitts-et-Nevis

17 h 30 – 18 h 30 Discussion

18 h 30 – 18 h 40 Récapitulation

19 h 30 Dîner offert par S.E. Michael C. Welsh

Haut-commissaire du Canada à la Barbade

Lieu : Haut-commissariat du Canada à la Barbade (près de la Cathédrale du Peuple)

Mardi 22 mars 2005

Séance ouverte aux représentants de la société civile et aux chefs d'entreprises

09 h 00 – 09 h 30 Inscription des organisations de la société civile et des représentants du monde des affaires



Quatrième séance : Pour le renforcement du leadership des femmes au XXI^e siècle

Séance ouverte aux représentants de la société civile et au secteur privé

09 h 30 – 09 h 50 Exposés

- Le sénateur Sandra Husbands, présidente, Caribbean Association of Small and Medium Enterprises
- L'honorable Alix Boyd-Knights, Présidente de la Chambre d'assemblée, Dominique

09 h 50 – 10 h 00 Pause

10 h 00 – 11 h 30 Tables rondes simultanées

- Renforcement du leadership des femmes en politique
- Renforcement de l'esprit d'entreprise parmi les femmes

11 h 30 – 12 h 00 Tables rondes : Présentation des résultats et récapitulation

12 h 00 – 12 h 30 Conclusions finales et recommandations

12 h 30 – 14 h 00 Déjeuner (Boucan Wine Bar and Restaurant)

14 h 00 – 14 h 30 Conférence de presse

Le Groupe des femmes parlementaires des Amériques du FIPA tient à remercier ses commanditaires :



Banque CIBC - www.cibc.com



**Affaires Étrangères Canada - Foreign Affairs
Canada**

www.fac-aec.gc.ca



Cingular Wireless - www.cingular.com



RBC Groupe Financier - www.royalbank.com



Gems of Barbados – Savannah Hotel

www.gemsofbarbados.com



La Banque Scotia – www.scotiabank.com

Ainsi que nos amis à...

Plastic Packaging Incorporated, Caroline du Nord, Etats-Unis

Et nos partenaires :



Office de l'égalité des sexes, Ministère de la Transformation sociale de la Barbade – www.barbados.gov.bb



The Caribbean Association of Small and Medium Enterprises – casme@caribsurf.com



Corporate Communications Consultants, Barbados cccinc@caribsurf.com



Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes – www.eclac.cl



Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains (OEA) – www.oas.org/CIM/



*Parliamentary Centre
Le Centre parlementaire*

Le Centre parlementaire – www.parlcent.ca



7.3 Annexe 3 – À propos du Groupe des femmes parlementaires du FIPA

Histoire

Lors de l'assemblée plénière du FIPA en 2002, les femmes parlementaires du FIPA ont tenu un déjeuner de travail afin de discuter de leur rôle parlementaire et politique ainsi que de leur rôle au sein du FIPA. Ces discussions ont donné lieu à la création du Groupe des femmes parlementaires des Amériques.

Composition

Le groupe, dirigé par la députée argentine Margarita Stolbizer, agit à titre de groupe de travail permanent dans le cadre du FIPA. Il est composé de représentantes de chacune des sous-régions des Amériques (Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud et Caraïbes).

Objectifs

Tel que convenu par l'Assemblée plénière du FIPA, les objectifs généraux du Groupe sont de :

1. Renforcer le leadership des femmes politiciennes au moyen d'échanges régionaux sur une base continue.
2. Promouvoir l'instauration de conditions pour l'égalité des chances en faisant des priorités de la lutte contre la pauvreté et de l'élimination de la discrimination dans les pratiques d'emploi.
3. Renforcer les démocraties dans les pays des Amériques en vue du respect des droits de la personne et de l'instauration de conditions propices à un développement social équitable et durable.
4. Promouvoir la création de mécanismes qui favorisent la participation des femmes à la vie politique.
5. Renforcer la participation active des femmes aux réunions de travail du FIPA en veillant à ce que la notion de l'égalité des sexes soit intégrée à tous les sujets analysés par l'organisation.

De plus, le Groupe s'emploie à :

1. Promouvoir, à l'échelle régionale, les débats et les comparaisons d'expérience et de cadres législatifs au moyen d'interactions continues et de la tenue de réunions régionales et sous-régionales en vue de la réalisation des objectifs.
2. Sensibiliser davantage les femmes de la région en analysant les défis et les perspectives qu'offre l'intégration hémisphérique, les principaux thèmes de discussion de l'assemblée plénière du FIPA à Panama.
3. Examiner l'incidence négative que les crises économiques et financières ont sur les femmes dans la région et recommander des politiques de coopération visant à régler ces crises.
4. Produire une évaluation participative qui contribue à illustrer la situation des femmes dans la région.

Les parlementaires, hommes ou femmes, intéressés à travailler avec ce groupe sont invités à communiquer avec le Secrétariat technique du FIPA en écrivant à info-fipa@e-fipa.org ou en visitant notre site Internet à www.e-fipa.org.

7.4 *Annexe 4 – Discours d'ouverture*

L'honorable Céline Hervieux-Payette

Sénateur of Canada, présidente du FIPA

(Prononcé en anglais)

En novembre 2001, j'ai eu l'occasion d'assister, à titre de représentante de mon pays, à la deuxième réunion du Comité exécutif du FIPA, qui avait eu lieu ici même à la Barbade. Cette rencontre, qui faisait partie des premières que nous avons tenues, a joué un rôle décisif dans le cadre du FIPA récemment créé puisqu'elle a jeté les fondations du travail de notre organisation. Mais, encore plus que les décisions prises, deux aspects de cette réunion ont été particulièrement remarqués par ceux et celles qui y ont assisté. Le premier, c'est l'enthousiasme avec lequel nos collègues de la Barbade ont accueilli l'initiative du FIPA et ont souligné l'importance de la participation des Antilles à cette initiative de l'hémisphère. Le second, c'est la chaleureuse hospitalité de nos hôtes et la beauté de ce merveilleux pays des Caraïbes. C'est donc pour moi à la fois une joie et un honneur de revenir à la Barbade. Je tiens à remercier nos collègues, et en particulier Madame le sénateur Sandra Husbands, de leur aimable invitation et des efforts déployés pour organiser cette rencontre.

Le Groupe des femmes parlementaires des Amériques est le fruit d'une initiative de la parlementaire argentine Margarita Stolbizer visant à créer un forum pour discuter des questions figurant à l'ordre du jour du FIPA dans une perspective sexospécifique. Il s'agit maintenant d'un groupe de travail permanent grâce à une résolution de la deuxième assemblée plénière du FIPA, qui a eu lieu à Panama en février 2003. L'année dernière, le groupe a tenu sa première réunion officielle dans le cadre de l'assemblée plénière du Chili. C'est là qu'a été mis au point le plan d'action ayant abouti à notre réunion d'aujourd'hui.

Je crois qu'il est important de mentionner que ce groupe n'a pas été conçu comme un « club de femmes » chargé de discuter de « questions féminines ». Bien au contraire, le groupe cherche à favoriser une participation active des femmes aux réunions de travail du FIPA, à renforcer le leadership politique des femmes grâce à des échanges régionaux et à encourager la mise en place de mécanismes devant promouvoir et faciliter la participation des femmes à la vie politique et à d'autres activités. En d'autres termes, loin de chercher à s'isoler, ce groupe de femmes veut discuter des moyens d'adapter son action aux circonstances.

Le besoin d'appuyer et de favoriser la participation des femmes à la vie politique n'est pas un sujet démodé. Au contraire, il revêt une importance renouvelée dans le contexte politique actuel des Amériques. En effet, il est devenu évident dans plusieurs pays qu'il est nécessaire de rétablir la confiance des citoyens dans les institutions démocratiques.

Même si des mesures législatives favorisant la participation des femmes à la vie publique sont importantes, des lois ne peuvent pas seules garantir une plus grande représentation des femmes en politique. Il ne suffit pas de dire aux femmes qu'elles peuvent participer, il faut leur apprendre à le faire et, par-dessus tout, créer des conditions propices pour que les femmes puissent concurrencer leurs homologues masculins sur un pied d'égalité.

Je suis sûre que nous sommes toutes et tous conscients des obstacles qui s'opposent au développement professionnel des femmes et que nous savons pertinemment qu'en politique



aussi bien que dans les affaires, une femme doit travailler deux fois plus fort pour avancer dans un monde d'hommes. En même temps, nous savons qu'il faut aller au-delà de la reconnaissance du problème pour élaborer des stratégies concrètes destinées à relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

Pour cette raison, je crois que, dans les deux prochains jours, ce premier Forum régional du Groupe des femmes parlementaires des Amériques doit nous permettre de discuter de stratégies communes pour résoudre les problèmes définis. Je vous invite donc à participer activement à toutes les séances de travail, à parler aux panélistes invités et surtout à partager toute idée ou initiative que vous considérez importante pour atteindre les objectifs énoncés. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici : dialoguer, profiter des expériences de nos collègues et travailler ensemble, parce que nous pouvons en faire plus collectivement qu'individuellement.

Je tiens enfin à remercier toutes les personnes présentes ici pour leur participation, et surtout vous, Madame la ministre Mottley. Votre présence ici aujourd'hui témoigne de la reconnaissance du travail de cette organisation et nous indique que nous sommes sur la bonne voie.

Merci.

N.B. : Nous n'avons malheureusement pas pu obtenir le texte des discours prononcés par Madame le sénateur Sandra Husbands et l'honorable Elizabeth Thompson McDowald.

7.5 Annexe 5 – Documents de référence recommandés par Mme Jeanette Bell

M^{me} Jeanette Bell

Coordonnatrice pour le Programme Canada-Antilles pour l'égalité des sexes, Barbade et OECO
Avancement du programme régional et international en faveur de l'égalité des sexes

Original : Anglais

Les femmes dans les Caraïbes

1. Ellis, Patricia, ed., *Women of the Caribbean*, London, Zed Books Ltd., 1986. (Documentation remontant à une vingtaine d'années, mais encore utile.)
2. Ellis, Patricia, *Women, Gender and Development in the Caribbean: Reflections and Projections*, London, New York, Jamaica, Zed Books, 2003.
3. Tang Nain, Gemma, & Barbara Bailey, eds., *Gender Equality in the Caribbean: Reality or Illusion*, Kingston, Jamaica, Ian Randle Publishers, 2003. (Rédigé pour le Secrétariat du CARICOM.)
4. Brasileiro, Ana Maria, ed., *Women's Leadership in a Changing World: Reflecting on Experience in Latin America and the Caribbean*, New York City, New York, United Nations Development Fund for Women (UNIFEM), 1996.
5. Brasileiro, Ana Maria, ed., *Building Democracy with Women, Reflection on Experiences in Latin American and the Caribbean*, New York City, New York, United Nations Development Fund for Women (UNIFEM), 1996.
6. CPDC, *The Caribbean Beacon – Vote More Women in to Parliament*, The Caribbean Policy Development Centre, 2004 Edition. (Tél. : 246-437-6055, Téléc. : 246-437-3381, www.cpdngo.org)
7. *Gender Equality, Social Justice and Development: The CARICOM Post-Beijing Regional Plan of Action – Year 2000*. Publication du Secrétariat du CARICOM, 1997.

Documents des Nations Unies

1. Nations Unies, *Programme d'action – Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, Chine, 1995* [www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/index.html]
2. Nations Unies, *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, 1979 (entrée en vigueur 1981) [www.ohchr.org/french/law/cedaw.htm].
3. Nations Unies, *Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, 1999 [www.ohchr.org/french/law/cedaw-one.htm]
4. Nations Unies, *Programme d'action approuvé à la Conférence sur la population et le développement, Le Caire, 1994* [www.iisd.ca/cairof.html]
5. Nations Unies, *Principales mesures pour la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement*, 1999 [www.un.org/popin/unpopcom/32ndsess/gass/215a1fr.pdf]
6. OEA, *Convention interaméricaine sur la prévention, la sanction et l'élimination de la violence faite aux femmes (Convention de Belém do Para)*, 1994 (entrée en vigueur 1995) [www.oas.org/juridico/english/Treaties/a-61.htm]



7.6 Annexe 6 – Recommandations de M^{me} Gaietry Pargass

M^{me} Gaietry Pargass

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
Représentation des femmes dans les Parlements de la région : Reconnaissance et suppression des obstacles

Original : Anglais

Recommandations

- i. Il conviendrait d'étudier d'une façon plus approfondie les facteurs qui influent sur l'accès des femmes à des fonctions politiques. Ce processus de recherche devrait permettre d'élaborer un programme et un plan d'action régionaux communs. Des programmes et des plans d'action nationaux devraient également être mis au point pour répondre aux besoins particuliers des différents pays.
- ii. Les femmes parlementaires devraient favoriser l'établissement de caucus féminins aussi bien dans leurs parlements respectifs qu'à l'échelle de la sous-région. Ces caucus devraient établir des liens avec les organisations féminines nationales et avec la société civile et devraient avoir pour première priorité d'appuyer la participation des femmes au processus politique.
- iii. En s'inspirant du modèle guyanien, les pays devraient, comme première étape, adopter des mesures législatives ou des politiques établissant un objectif minimal de 33 p. 100 de candidatures féminines sur les listes électorales et viser à atteindre 50 p. 100 dans un délai prescrit.
- iv. Il est important que l'égalité des sexes fasse partie du plan d'action des femmes parlementaires aussi bien au Parlement qu'à l'extérieur. Il est également important que les femmes parlementaires reçoivent une formation sur le rôle des hommes et des femmes et cherchent à associer des hommes à ce processus.
- v. Les organisations féminines nationales devraient chercher à collaborer étroitement et à redéfinir leurs programmes de façon à mettre en évidence les ramifications liées à l'égalité des sexes mêmes quand elles ne s'occupent pas directement de ces questions. L'une des principales raisons de la lenteur des progrès réalisés dans la participation des femmes à la gouvernance politique et la prise de décisions est que ce domaine est considéré comme une question à part.

* * *

Groupe des femmes parlementaires des Amériques du FIPA
Premier forum régional (Caraïbes et Amérique du Nord)
Bridgetown (Barbade), mars 2005
Rapport final

Secrétariat technique du FIPA
361-E, Édifice du Centre
Le Sénat du Canada
Ottawa (Ontario), K1A 0A4
Canada



Tél. : (613) 947-8787
Télec. : (613) 947-8010
Courriel : info-fipa@e-fipa.org

www.e-FIPA.org

© 2005